collège Le Haut Gesvres
académie Nantes
éducation nationale
Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PROJET D'ETABLISSEMENT
2016 - 2021

web

UN COLLEGE PUBLIC POUR LA REUSSITE DE TOUS

instruire
éduquer
socialiser
dans le respect des principes de la république

Rappel des objectifs

Objectifs généraux

L'article L401-1 du code de l'Éducation prévoit l'élaboration par l'établissement, pour remplir sa mission de service public, d'un projet définissant les modalités particulières de mise en oeuvre des objectifs et des programmes nationaux, précisant les activités scolaires et périscolaires prévues à cette fin.

Axes du projet académique

Le document académique a défini et proposé quatre « axes » qui sont :

Réussite – Insertion – Solidarité – Coopération

Conforter la **REUSSITE** de tous les élèves
Favoriser une **INSERTION** réussie dans la société
Ne laisser personne au bord du chemin : **SOLIDARITE**
Travailler ensemble pour la réussite de tous : **COOPERATION**

Trois axes majeurs
Trois lignes de force
pour le **COLLEGE LE HAUT GESVRES**

1 – Développer des parcours de réussite pour tous les élèves : de l'ambition pour chaque élève

2 – Instruire, transmettre, évaluer

3 – Ouvrir, s'ouvrir… Grandir, s'épanouir

Projet adopté en conseil d'administration le 4 février 2016

Le collège Le Haut Gesvres, avec ses spécificités, doit prendre en compte ces priorités pour son propre projet.

Située à 15 km au nord du centre ville de Nantes, la commune de Treillières – d'une superficie de 2900 hectares étirée sur 12 km – a enregistré une évolution démographique significative depuis les années 80 (1717 habitants en 1968, 2396 habitants en 1975, 3659 en 1982, 6030 en 1999, 7258 en 2006) pour atteindre aujourd'hui plus de 8000 habitants (8136 en 2012 données INSEE).
Nantes se projette pour ainsi dire de plus en plus sur la commune de Treillières dont la population croît très rapidement modifiant la mentalité locale et le paysage. Treillières cesse progressivement d'être une commune à dominante rurale pour devenir un espace d'habitat résidentiel : un espace rurbain (et non péri-urbain) avec ce que cela peut supposer comme spécificités et attentes. En 2015, la commune de Treillières continue sa mutation démographique et spatiale avec une perspective de 9000-10000 habitants. Le collège Le Haut Gesvres a été créé en 2002 dans ce contexte de développement démographique (337 élèves à l'ouverture).

Genèse du projet…

La démarche de projet permet, conformément à l'esprit du législateur, la mobilisation de la communauté éducative et la déclinaison locale des objectifs nationaux. Les travaux de réflexion sur le projet ont été menés au sein de l'établissement dans le contexte de la réforme du collège développé au niveau national en cette année scolaire 2015-2016. Ils ont contribué à fédérer les énergies de chacun des acteurs de la communauté et à renforcer les initiatives, en étant davantage reliées et connues de tous, dans le cadre d'une politique d'établissement réaffirmée.

Le projet d'établissement doit être un levier en terme de communication interne notamment, en ce sens qu'il suscite un débat et un échange d'idées pour bien poser les axes du projet. La réflexion développée offrant à chacun l'opportunité d'agir sur les trois missions originelles de l'éducation nationale : **- l'instruction**
- l'éducation
- la socialisation

Il a été défini qu'il convenait, dans le cadre du projet d'établissement, d'insister sur l'une ou l'autre de ces missions en fonction des élèves accueillis. L'objectif essentiel et majeur étant d'amener chaque élève à son niveau maximum de compétence. Le document présenté est le résultat d'un travail mené autant que faire se peut par chacun des membres qui constituent la communauté scolaire du collège.

Il est aisé et rapide de placer le collège le Haut Gesvres dans une configuration d'établissement favorisé en fonction de sa situation et de son recrutement. S'il est vrai qu'il s'agit d'un établissement où la proportion d'élèves issus de milieux socio-professionnels favorisés est plus importante que dans nombre de collèges de Loire-Atlantique, il ne convient pas d'y voir un quelconque déterminisme social selon lequel il n'y a pas de cas d'élèves auxquels il faut apporter une réponse scolaire spécifique.

Un écart important existe entre des élèves particulièrement scolaires en capacité de produire du travail et des résultats et des élèves affichant très ostensiblement un désintérêt pour les études. Cette amplitude des comportements est très marquée, elle constitue un axe de réflexion et de travail. **La question de l'ambition scolaire doit être au cœur de notre action.**

"**Un collège pour la réussite de tous les élèves"**
constitue l'esprit du projet.

☛ ***L'élève : Acteur de sa scolarité***

Permettre à chacun des élèves, en fonction de ses capacités, de tirer le maximum de profit de son passage au sein du collège Le Haut Gesvres, afin d'être l'acteur de sa scolarité, de son parcours de formation et de son orientation est notre objectif majeur. C'est en cela que nous parviendrons à apporter notre pierre en matière d'éducation à la citoyenneté en permettant à ces adolescents d'acquérir l'autonomie nécessaire pour qu'ils s'épanouissent pleinement en profitant de l'apport de leurs professeurs et de l'ensemble des membres de la communauté éducative pour jouer à terme un rôle de citoyen actif dans la société.

Le triptyque cher à Jules FERRY « Instruire, socialiser et éduquer » prend ici tout son sens **en donnant à chacun des partenaires impliqués, essentiellement l'école et les parents, la possibilité d'intervenir tour à tour, en respectant ce qui relève de la capacité de chacun pour contribuer à l'évolution personnelle de chaque élève**, de chaque enfant.

☛ ***L'engagement de tous les acteurs***

Le projet d'établissement représente un prolongement de l'action de chacun et l'affichage d'une démarche collective réaffirmée. Cette perspective sera **atteinte dans un climat de confiance réciproque entre tous** : Personnels de l'établissement, élèves, parents et partenaires institutionnels. Une confiance qu'il faut veiller à entretenir.

Au-delà de la déclaration de principes, il importe que le projet soit l'objet d'une appropriation par chacun des acteurs.

Ce projet aura un sens dans la mesure où il sera la référence dans les pratiques et comportements au quotidien.

Cette dimension est essentielle, c'est un travail continu qu'il faut mener afin de « *faire du projet sans en avoir l'air* ».

☛ ***La formation des personnels***

Les personnels ont l'opportunité, en concertation avec le chef d'établissement, de définir leur programme de formation continue sur un plan individuel.

Par ailleurs, dans la suite d'initiatives déjà prises, il est établi qu'il convient de favoriser des actions de formation collective (disciplinaires ou inter-disciplinaires) sur site permettant d'ajouter plus encore à la démarche de projet.

Les actions inter-cycles vers les écoles et les lycées s'inscrivent dans cette perspective.

☛ ***L'évaluation du projet***

Dès sa mise en œuvre, un projet doit poser la question de sa propre évaluation.

En dépassant la connotation scolaire de l'évaluation, il est établi de prendre le recul nécessaire pour effectuer des bilans d'étape et observer le degré de réalisation des actions et orientations définies.

Il s'agira de veiller, par les actions développées, à ce que l'esprit du projet soit respecté en suivant les indicateurs (Suivi de cohorte d'élèves par niveau pour observer le parcours de formation, orientation, DNB…)

↳ Ces fiches actions, au format défini, devront être constituées chemin faisant pour illustrer concrètement le projet mené.

Ce projet ne représente pas une fin en soi, il est un moyen ; un outil de communication visant à porter à la connaissance des individus impliqués la réflexion menée par la communauté éducative sur la politique du collège pour traiter avec équité les élèves qui y effectuent une partie de leur scolarité.

Les axes, les lignes de force de notre projet

L'année civile 2016 est placée sous le signe de la réactivation du projet du collège en parallèle du défi proposé par la mise en œuvre de la réforme du collège. Dans cette perspective, un questionnaire a été distribué aux personnels, aux élèves et aux parents. Les résultats ont été affichés en salle des professeurs et sur le site internet du collège.

Dans le prolongement de cette enquête, un groupe de travail a proposé les axes du projet et un débat a été mené.
Il convient d'afficher clairement que **le thème de l'hétérogénéité a été défini comme prioritaire** et doit être envisagé comme un atout du collège. **Le traitement de l'hétérogénéité** : thème en filigrane du projet.

« *Faire du projet* » au quotidien…

La démarche de projet est reconnue dans la gestion, l'organisation et la vie de l'établissement. Dans un contexte d'affirmation de **nos responsabilités respectives**, marquant l'engagement de chacun au sein du service public d'éducation nationale, **écoute et respect** guident le travail quotidien.

Le projet représente une occasion forte pour **dire et afficher ce que nous allons faire**.

Le projet est donc « **programme** » ⇨ pour nous-mêmes et pour les familles notamment.

Dans le cadre d'un mode évaluatif continu, ce projet sera donc accompagné de fiches action, rédigées chemin faisant, démontrant au quotidien la volonté constante de respecter l'esprit de ce document ➔ opportunité permettant de réfléchir en permanence sur nos valeurs professionnelles.

Les perspectives du travail mené au collège sont multiples et diversifiées.

3 axes majeurs sont définis :

1 – Développer les parcours de réussite de tous : de l'ambition pour chaque élève

. Accompagner : *du soutien au renforcement, au perfectionnement…* pour Le plaisir d'apprendre
. Renforcer le suivi personnalisé des élèves en difficulté et le contact avec leur famille
. Réduire le taux d'échec du DNB* à moins de 10 % (résultat 2015 *: 88% de réussite et…mais… 12 % d'échec)*
. Suivre les…Parcours : Avenir, Citoyen, Artistique
. Parcours : liaisons intercycles → conseil écoles-collège et articulation collège-Lycées

2 – Instruire, transmettre, évaluer

. Les savoirs au cœur des pratiques : Savoir / Savoir-faire / Savoir-être
. Interdisciplinarité, regards croisés
. Travail sur évaluation : Exigence par rapport au travail, aux résultats, à l'attitude
et Reconnaissance des efforts
. Prise en charge de la difficulté : un niveau insuffisant n'est pas une fatalité

3 – Ouvrir, s'ouvrir… Grandir, s'épanouir

. Collège ''Rurbain'' favorable à ouverture culturelle, linguistique, citoyenne
. Relations avec les nombreux et différents partenaires
. Lieu de travail avant tout, le collège est un lieu d'épanouissement pour nos élèves

Plusieurs principes doivent par ailleurs être bien posés

- Ne pas transformer des différences en inégalités
- Faire évoluer le statut de l'erreur qui est stigmatisante : travail sur l'évaluation notée, non notée…
- Déceler les compétences de chacun, pour pouvoir les développer
- Aboutir à une **définition commune** de « l'élève acteur de son parcours »
- Réaffirmer la valeur de l'exemplarité des adultes

QUELQUES THEMES POUR ILLUSTRER NOTRE ORIENTATION ET L'OUVERTURE D'ESPRIT QUI ANIME LES ACTEURS DE NOTRE COLLEGE.

① L'hétérogénéité : un constat, un point prioritaire et un atout du collège.

C'est un constat positif pour les personnels du collège. Les différences de potentialités des élèves doivent inciter à rechercher des solutions individualisées sans développer des dispositifs ségrégatifs. Que peut-on en faire ?

- Ne pas dévaloriser les élèves en difficulté, mais les encourager à être curieux, tous
- Reconnaître les bons élèves : démystifier le « complexe dit de l'intello » et encourager l'excellence
- Faire travailler les élèves en groupe pour collaborer et progresser : des élèves volontaires expliquant, construisant ensemble, reformulant à d'autres… ⇨ Un collège lieu de solidarités
- Saisir l'opportunité des EPI pour relancer les pratiques liées dans les travaux interdisciplinaires

② Exemplarité et force de la règle - Il a été noté l'importance de réaffirmer la valeur de l'exemplarité de l'adulte, sa compétence (on ne discute pas la règle). Les règles ne sont pas toujours appliquées de la même façon par les adultes ➔ Une solution : réaffirmer des règles communes et partagées de vie dans la classe et les afficher. Il convient d'adopter une ligne commune de façon à donner des repères plus nets aux élèves. Dans son application uniforme par tous et pour tous, la règle bénéficie d'une meilleure lisibilité et d'une meilleure compréhension. Le règlement intérieur récemment revu illustre cette orientation.

③ L'élève acteur de son parcours ? Celui qui exploite ses possibilités. Celui qui travaille, qui est sérieux, conscient, le cas échéant, de ses difficultés, mais avec la volonté de réussir, de s'améliorer. C'est l'élève curieux, capable d'initiative, solidaire, respectueux d'autrui, qui s'implique dans la vie du collège. Il est un élément moteur de sa classe avec un esprit positif. C'est un élève qui saisit le sens de sa présence au collège.

↳ Chaque élève a les capacités pour correspondre à cette définition.

④ Qu'est-ce que la réussite ? la réussite n'est pas la même pour tous, mais il faut avoir les mêmes exigences : rendre les élèves responsables de leur réussite et surmonter les échecs pour mieux définir le travail à effectuer.

Porter les valeurs de notre collège

des actions concrètes… …un engagement fort

Trois lignes de force ont donc été définies, des perspectives ont été posées. Elles ouvrent un champ d'investigation pertinent pour concrétiser plus encore l'engagement professionnel de chacun dans un projet collectif au service de la réussite des élèves.

Ainsi, à titre d'exemple et sans verser dans le catalogue d'actions, voici quelques accroches :

- En 6ème, pour renforcer l'éducation à la citoyenneté liée à la préservation de l'environnement, les enseignants s'engagent à organiser des actions et/ou séjours afin de placer les élèves au contact des réalités du terrain (un exemple : Sortie Vioreau)
- En histoire-géographie, par exemple, les professeurs s'engagent, à veiller à intégrer un déplacement dans un lieu patrimonial… c'est là en substance l'ouverture sur l'environnement local …et les ressources sont multiples.
- Au-delà, l'ouverture sur les pays étrangers est une priorité pour peu qu'elle s'intègre de façon étroite avec des objectifs et contenus pédagogiques.
  Le collège est un lieu d'enseignement où la préparation des sorties et voyages permet aux élèves de profiter pleinement des observations et apports sur site (sensibilisation aux visites des musées et aux spectacles vivants par exemple). L'intérêt est fort pour les professeurs de développer un «retour» formulé des visites.
  Il convient de bien veiller à ce qu'un voyage ne puisse avoir un caractère ségrégatif ou discriminant.
- Des actions sont développées en lien avec différents partenaires autour du théâtre et du spectacle vivant
- Deux axes d'apprentissage : la lecture pour l'autonomie et l'indépendance, l'exposé pour la communication orale.
- Le CESC (comité d'éducation à la santé et à la citoyenneté), le FSE **…des terrains d'initiatives pour l'ouverture.
- L'association sportive (AS) : activités sportives et compétitions pour un autre apprentissage de la citoyenneté.

Les professeurs et leurs élèves doivent tirer avantage de la situation géographique de l'établissement.
L'ouverture culturelle doit être plus encore une des spécificités de notre collège, de par la proximité de lieux de culture.

Les élèves sont-ils par essence ouverts, curieux ? ou, faut-il précisément **leur donner le goût d'être curieux** ?

La culture doit être perçue comme un moyen d'ouverture et d'intégration au monde.
Au-delà, cette approche contribuera à ce que nous atteignions nos objectifs en matière de citoyenneté et d'intégration :

- la culture, élément identitaire du citoyen
- le patrimoine, bien collectif par excellence
- le patrimoine local, base de la citoyenneté et de l'intégration

En complémentarité avec les objectifs pédagogiques fixés par la réglementation et en veillant bien à donner sa **place majeure à l'apprentissage des savoirs fondamentaux**, il apparaît important compte tenu des ressources présentes de tirer profit de sa situation et de son environnement. Il s'agit d'établir les passerelles entre les connaissances à acquérir et la culture qui fait partie intégrante de notre civilisation… et des autres, de manière à offrir aux élèves les repères nécessaires pour mieux comprendre le monde.
Aussi, convient-il de permettre à chaque élève durant son passage au collège Le HAUT GESVRES, de mieux appréhender des réalités différentes qui fondent notre culture pour se diriger sereinement et utilement vers le lycée.

Une culture « plurielle » :
- culture littéraire, linguistique et artistique / les «humanités»
- culture scientifique et technologique / sciences expérimentales et modélisation
- culture sportive / connaissance de soi, performance et solidarité

Ces **trois** familles culturelles serviront de bases à l'orientation de notre action pédagogique. Il ne s'agit pas d'opposer ces genres, mais bien au contraire d'amener les élèves à saisir leur complémentarité pour les aider à réussir dans leur parcours collégien. Les EPI ***, au-delà des enseignements communs disciplinaires, offrent des opportunités pour orienter, développer le travail, **au bénéfice des élèves que nous avons à accueillir**.

*** DNB** : Diplôme National du Brevet **** FSE** : Foyer Socio Éducatif ***** EPI** : Enseignements Pratiques interdisciplinaires